

# **PALATINE OPPORTUNITE**

## **6 - 12 MOIS**

***OPCVM***

***Relevant de la directive 2014/91/UE***

### **Rapport Annuel 2021**

# **PALATINE OPPORTUNITES 6 – 12 MOIS**

**OPCVM**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE**

**OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLES EN EURO**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/12/2021**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectifs de gestion et stratégie d'investissement** :

Le Fonds cherche à obtenir une performance égale à celle de l'indicateur de référence, 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans, sur l'horizon de placement de 6 à 12 mois. Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des titres analysés comme étant Investment Grade (notations BBB-/Baa3 ou A3/P3/F3), libellés principalement en euro et émis par des émetteurs situés essentiellement dans la zone OCDE. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varient selon les choix discrétionnaires de la gestion. Les instruments de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 20% de l'actif net du FCP sans excéder 3 ans.

L'indicateur de comparaison est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 0,50.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra notamment exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité.

Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : supérieur à 1 an.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.

L'€STR (Euro Short-Term Rate) est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro et est calculé chaque jour par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne.

Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la BCE

<https://www.ecb.europa.eu/stats/>

[financial\\_markets\\_and\\_interest\\_rates/euro\\_short-term\\_rate/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html)

L'administrateur de l'indice bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

L'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans est représentatif du marché d'emprunts d'état de la zone euro sur des maturités de un à trois ans. Les informations sur cet indice sont notamment disponibles sur le site internet [www.morningstar.fr](http://www.morningstar.fr).

Conformément à l'article 34 du Règlement UE 2016/ 1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur MORNINGSTAR est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

## ► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque de taux** : l'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du FCP, ici compris dans une fourchette de 0 à 0,5. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCP une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 0,50 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux d'intérêt, par une baisse de 0,50% de la valorisation du FCP.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque de crédit** : le FCP peut être totalement exposé au de crédit sur les émetteurs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser, voire devenir nulle et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change** : le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut baisser du fait de l'évolution des cours des devises autres que l'euro. Ce risque reste accessoire, le risque de change supporté étant de 0,50 % maximum.

**Risque de contrepartie** : le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque lié au recours aux dérivés** : le FCP peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

**Risque juridique** : l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres peut entraîner un risque juridique notamment relatif aux contrats conclus. Le FCP est susceptible de subir un certain nombre de risques inhabituels notamment une législation contradictoire, le manque de clarté ou le non respect de la réglementation par d'autres acteurs du marché.

**Risque opérationnel** : l'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

**Risque en matière de durabilité** : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

La situation sanitaire a continué de générer des craintes au cours de l'année 2021, alors que des doutes s'installaient sur la vitesse de déploiement des vaccins et que leur efficacité contre les nouveaux variants restait inconnue.

Face aux incertitudes quant à l'évolution de la propagation du virus, les banques centrales – européenne et américaine – ont préféré rester prudentes.

Dans cette conjoncture, la BCE a annoncé qu'elle maintenait ses mesures de soutien à l'économie, jugeant la virulence de la pandémie comme un « risque sérieux ». Les achats d'actifs initiés par la BCE se sont donc poursuivis, que ce soit via le programme de « Quantitative Easing » ou via le « Pandemic Emergency Purchase Programme ». Comme C. Lagarde l'avait rappelé en début d'année, l'utilisation du PEPP est restée flexible, avec une hausse des achats d'actifs opérée au 2ème et 3ème trimestres de l'année (pour un montant mensuel net de l'ordre de 80 milliards d'euros). A noter également que la BCE s'est fixée un nouvel objectif d'inflation. La nouvelle stratégie renonce à viser un taux d'inflation dans la Zone Euro proche mais inférieur à 2%. L'institution estime que viser une inflation de 2% à moyen terme est le meilleur moyen pour garantir la stabilité des prix.

Du côté de la FED, les principales mesures adoptées en 2020 pour faire face à la crise du Covid-19 ont été maintenues. Les taux directeurs des Fed Funds sont donc toujours compris entre 0% - 0,25% et l'institution a poursuivi ses achats d'actifs pour un montant mensuel de 120 milliards de dollars jusqu'au mois de septembre. À la suite de sa réunion du mois d'octobre, la FED a décidé de réduire ses achats d'actifs de 15 milliards de dollars, avant de durcir le ton en décembre. Le Tapering est désormais de 30 milliards de dollars par mois, ce qui entraînera un arrêt des injections de liquidités en Mars 2022 au lieu de Juin 2022. A noter que la FED prévoit désormais 3 hausses de taux en 2022.

Tout au long de l'année, avec la réouverture des économies mondiales, on assiste au retour de l'inflation, que ce soit aux Etats-Unis ou en Zone Euro. A fin décembre 2021, le taux d'inflation annuel est estimé à 5% - un record depuis que la monnaie unique européenne a été mise en place il y a tout juste 20 ans. Cette hausse inédite est principalement due à des tensions mondiales sur le pétrole, le gaz et bien sûr l'électricité. Aux Etats-Unis, l'inflation s'envole là-aussi puisqu'elle est proche des 7%, un pic depuis 40 ans ! En effet, la hausse des prix à la consommation aux Etats-Unis s'est élevée à 6,8% en Novembre.

Concernant les taux souverains, ceux-ci se sont fortement écartés au cours de l'année. Cela s'explique par les craintes inflationnistes qu'a connu le marché, et les anticipations de politiques monétaires moins accommodantes. Le 10 ans Allemand est ainsi passé de -0,57% à fin décembre 2020 à -0,182% à fin septembre 2021. Le 10 ans Français est repassé en territoire positif, à 0,195% à fin décembre 2021 contre -0,34% en décembre 2020. Le taux américain à 10 ans s'est fortement écarté, à 1,488%, alors qu'il ressortait à 0,92% à la fin du 4ème trimestre 2020. Les taux souverains italiens ont quant à eux été plus chahutés, et le taux à 10 ans finit l'année à 1,17% contre 0,54% à décembre 2020.

Le marché du crédit avait été impacté par la crise sanitaire et les indices iTraxx s'étaient écartés. Avec le soutien des banques centrales et les investisseurs retrouvant de l'appétit pour le risque, les spreads se sont resserrés sur un an glissant. L'iTraxx Main (Investment Grade) est de 48 points à fin décembre 2021, en ligne avec son niveau de fin d'année 2020. L'iTraxx Xover (High Yield) retrouve aussi son niveau de décembre 2020, clôturant le 4ème trimestre 2021 à 245.

La performance en 2021 de Palatine Opportunités 6-12 mois est de -0,05% pour la part I et -0,09% pour la part R quand l'indicateur de référence délivre -0,60%, soit un différentiel respectivement de 55 et 51 points de base. Cette performance est le résultat d'une gestion dynamique de la sensibilité de la durée face à un regain de volatilité sur les taux à court terme, notamment en fin d'année. La bonne lecture du scénario macroéconomique s'est donc avérée payante. La sélection de titre a également permis de contrer l'environnement de rendement bas sur la partie courte de la courbe. Aussi en fin d'année le fonds a une sensibilité de 0,37 et une durée de 0,7 années.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

## **III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2021, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

#### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :           Montant des titres et matières premières prêtés  
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2021, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### **- V – EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

Au 31/12/2021 :

- ✓ position vendeuse de 20 contrats Euro Schatz 03/2022 en couverture de 30% de l'actif ;
- ✓ position vendeuse de 20 contrats Euro Bobl 03/2022 en exposition pour 27% de l'actif.

#### **- VI - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

##### **- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- |   |   |
|---|---|
| - Tarification  | - Confidentialité                             |
| - Qualité de l'exécution                              | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses                                | - Qualité du back – office                    |
| - Qualité du conseil                                  | - Traitement des litiges                      |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales |   |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2021 sont disponibles sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

##### **Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**

**Annexe ESG : Reporting article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)**

**1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion**

(Art. D. 533-16-1 II-1°) (Art. D. 533-16-1 II-2°) (Art. D. 533-16-1 II-5°)

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. PALATINE AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) et a adopté pour l'ensemble de ses gestions ouvertes une politique d'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement.

Toutes les informations concernant l'article 173 de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte et

relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) .

## 2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG (Art. D. 533-16-1 II-2° a, b, c, d) (Art. D. 533-16-1 III et de critères liés au changement climatique (Art. D. 533-16-1 III-1°, 3°, 4° 5°) par le fonds

Ce fonds applique les listes d'exclusion de PALATINE AM : sociétés impliquées dans la production et/ou commercialisation des armes controversées, sociétés fortement exposées au charbon ou développant de nouveaux projets charbon.

b) Politique de vote et engagement (Art. D. 533-16-1 II-2° d ii et iii)

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

## **Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE**

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

## **Mention sur les rémunérations**

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2021, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (30 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 733 K€, et se décompose pour 1 903 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 830 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

## **- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
XS2406549464	DANSKE BANK TV21-101124	Achat d'obligations	04/11/2021	50	5 012 000
XS2338355360	GSACHS G Eurib3 30/04/24 *EUR	Vente d'obligations	28/09/2021	4 000	4 049 441
FR0010377564	SEM OPTIMUM (I)	Achat parts OPCVM	25/01/2021	3 300	4 021 182
FR0126704826	NEU MTN EIFPAGE 12/02/2024 EURIBOR	Achat TCN	08/02/2021	4 000 000	4 001 200
XS1575979148	NATWEST GP TF/TV 08/03/23 *EUR	Vente d'obligations	30/09/2021	3 600	3 676 525
XS2338355360	GSACHS G Eurib3 30/04/24 *EUR	Achat d'obligations	26/04/2021	3 500	3 531 955
FR0127112334	NEU CP ALTEN 28/04/2022 PRECOMPTE	Achat TCN	31/12/2021	3 500 000	3 502 641
XS2282093769	VOLKS LEAS 0% 12/07/23 *EUR	Achat d'obligations	05/01/2021	3 500	3 498 705
FR0014001YE4	ILIAD 0.75% 11/02/24 *EUR	Achat d'obligations	04/02/2021	35	3 494 540
FR0010370528	UNI-MT (C)	Achat parts OPCVM	07/05/2021	13 000	3 030 300

## **- VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/12/2021 :           - Obligation   =   - % de l'actif net  
                              - OPCVM       = 9,82 % de l'actif net

## **- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES**

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

- Changement d'adresse de PALATINE ASSET MANAGEMENT, société de gestion de votre fonds :
- ✓ Le siège social se situe au 86 rue de Courcelles 75008 Paris.
- ✓ L'adresse courrier est TSA 60140 - 93736 Bobigny Cedex 9.





61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS

86, rue de Courcelles  
75008 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

Jean-Luc MENDIELA

## BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>89 662 159,72</b>	<b>51 512 109,76</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>27 235 022,54</b>	<b>40 314 142,37</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	27 235 022,54	40 314 142,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>53 008 890,18</b>	<b>6 100 035,39</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	53 008 890,18	4 599 813,25
Titres de créances négociables	50 007 952,08	4 599 813,25
Autres titres de créances	3 000 938,10	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 500 222,14
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>9 394 847,00</b>	<b>5 097 932,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 394 847,00	5 097 932,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>23 400,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 400,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>28 697,90</b>	<b>93,94</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	28 697,90	93,94
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>5 995 315,02</b>	<b>2 206 248,32</b>
Liquidités	5 995 315,02	2 206 248,32
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>95 686 172,64</b>	<b>53 718 452,02</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	95 650 671,14	52 089 905,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-381 176,72	17 084,58
Résultat de l'exercice (a,b)	371 436,91	82 022,61
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>95 640 931,33</b>	<b>52 189 012,66</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>23 400,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	23 400,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 400,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>21 841,31</b>	<b>1 529 439,36</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 841,31	1 529 439,36
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>95 686 172,64</b>	<b>53 718 452,02</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0322	2 240 600,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0322	2 664 800,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 408,93	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	438 240,69	133 158,22
Produits sur titres de créances	12 669,22	1 236,25
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>461 318,84</b>	<b>134 394,47</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	40 712,58	4 401,57
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>40 712,58</b>	<b>4 401,57</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>420 606,26</b>	<b>129 992,90</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	102 287,79	43 818,82
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>318 318,47</b>	<b>86 174,08</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	53 118,44	-4 151,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>371 436,91</b>	<b>82 022,61</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

#### Postes du bilan et opérations à terme ferme et conditionnelles :

- Les obligations libellées en devises européennes sont évaluées au cours de clôture du jour coté sur un marché central où elles sont inscrites, ou en fonction d'un cours calculé à partir d'un spread de marché reporté sur une courbe de taux de référence.
- Toutes les obligations (françaises et étrangères) sont valorisées avec un coupon calculé à J+2.

Les titres de créances négociables à moins de trois mois peuvent être évalués de façon linéaire. Ceux à plus de trois mois sont valorisés au prix du marché du jour.

- Les OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les pensions livrées sont évaluées au prix du contrat (principal + intérêts).
- Les opérations réalisées sur les marchés à terme ferme et conditionnel sont évaluées sur les marchés français et étrangers au cours de clôture du jour • Pour les opérations de change à terme, le report déport est amorti linéairement sur la période du contrat.

- Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal + intérêt) au taux du marché. Ce prix peut être corrigé du risque de signature.

Pour les contrats dont la durée de vie est ou devient inférieure à trois mois, les flux d'intérêt à verser et à recevoir sont linéarisés sur la durée de vie restant à courir.

La société de gestion procède à l'évaluation des instruments financiers, contrats, valeurs et dépôts dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative.

#### Engagements hors-bilan :

- Les contrats à terme ferme sont évalués à la valeur de marché.
- Pour les opérations à terme conditionnelles, l'évaluation à la valeur de marché résulte de la traduction en équivalent sous-jacent des contrats.
- Les bons de souscription et les warrants sont inscrits à l'actif du bilan :
  - Les warrants sont considérés en engagement hors bilan au niveau du tableau d'exposition au risque action par leur traduction en équivalent d'actions sous-jacentes.
  - Les bons de souscription peuvent être inclus dans le tableau d'exposition aux risques à leur valeur boursière ou traduits en équivalent sous-jacents.
- Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur nominale.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux/ Barème	
			Part I	Part R
1	Frais de gestion financière et	Actif net	0,60% TTC maximum	1,10% TTC maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*	Non significatif*
4	Prestataires percevant des commissions de mouvement : La société de gestion et/ou le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	NEANT	NEANT
5	Commission de surperformance	Actif net	30% TTC Maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (1)	30% TTC Maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (1)

\*OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC

## Modalité de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence. L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indicateur de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 10% de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence.

- Si la performance du FCP est positive mais inférieure à celle de l'indicateur de référence défini ci-dessus (sous performance), la part variable fera l'objet d'une reprise sur provision.

- Si la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle (aucun calcul de commission).

- Méthode de calcul de la commission de surperformance : méthode de la provision quotidienne dite variation quotidienne. Si la performance du FCP, **depuis la VL précédente**, est positive et supérieure à celle de l'indicateur de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indicateur de référence (les deux performances étant positives) entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est adossée à l'exercice comptable du fonds, soit une période de 12 mois. Ainsi, la commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'à la clôture du 1er exercice comptable complet (12 mois), soit le 31/12/2021.

La commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

## Affectation des sommes distribuables

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>52 189 012,66</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	141 876 556,33	60 044 979,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-98 362 874,87	-7 995 786,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	111 558,95	92 785,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-457 982,59	-103 941,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	65 800,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-61 800,00	0,00
Frais de transactions	-1 412,38	0,14
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-59 645,24	64 801,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 155,95	64 801,19
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-64 801,19	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	23 400,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	23 400,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	318 318,47	86 174,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>95 640 931,33</b>	<b>52 189 012,66</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 646 649,20	10,09
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 588 373,34	18,39
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>27 235 022,54</b>	<b>28,48</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Autres Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers étrangers marché réglementé	3 000 938,10	3,13
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	16 600 734,24	17,36
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	26 406 363,64	27,61
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	7 000 854,20	7,32
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>53 008 890,18</b>	<b>55,42</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	2 240 600,00	2,34
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>2 240 600,00</b>	<b>2,34</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	2 664 800,00	2,79
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>2 664 800,00</b>	<b>2,79</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	17 588 373,34	18,39	0,00	0,00	9 646 649,20	10,09	0,00	0,00
Titres de créances	36 408 155,94	38,07	0,00	0,00	16 600 734,24	17,36	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 995 315,02	6,27
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	2 240 600,00	2,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 664 800,00	2,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 029 964,56	3,17	3 015 732,28	3,15	21 189 325,70	22,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	28 903 131,86	30,22	10 007 934,50	10,46	14 097 823,82	14,74	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 995 315,02	6,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	2 240 600,00	2,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 664 800,00	2,79	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	28 697,90
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>28 697,90</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	9 244,73
	Frais de gestion variable	12 596,58
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>21 841,31</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>6 856,59</b>



### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	114 221,656	114 921 817,59
Parts rachetées durant l'exercice	-69 895,364	-70 315 584,76
Solde net des souscriptions/rachats	44 326,292	44 606 232,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	67 049,043	
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	268 030,697	26 954 738,74
Parts rachetées durant l'exercice	-278 894,557	-28 047 290,11
Solde net des souscriptions/rachats	-10 863,860	-1 092 551,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	280 660,072	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	55 681,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	-2 699,91
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	2 220,84
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51 511,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	-7 845,15
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,02
Frais de gestion variables acquis	3 418,62
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

La première période de calcul des frais de gestion variable était exceptionnellement d'une durée de 19.5 mois (15/05/2020-31/12/2021). Les reprises de provision ont été supérieures aux dotations en 2021 et sont venus diminuer le solde de la provision du 31/12/2020

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 394 847,00
Instruments financiers à terme	FR0010377564	SEM OPTIMUM I	9 394 847,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>9 394 847,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	371 436,91	82 022,61
<b>Total</b>	<b>371 436,91</b>	<b>82 022,61</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	269 539,61	39 504,32
<b>Total</b>	<b>269 539,61</b>	<b>39 504,32</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	101 897,30	42 518,29
<b>Total</b>	<b>101 897,30</b>	<b>42 518,29</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-381 176,72	17 084,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-381 176,72</b>	<b>17 084,58</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-268 736,56	7 483,20
<b>Total</b>	<b>-268 736,56</b>	<b>7 483,20</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-112 440,16	9 601,38
<b>Total</b>	<b>-112 440,16</b>	<b>9 601,38</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>52 189 012,66</b>	<b>95 640 931,33</b>
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I en EUR</b>		
Actif net	22 863 655,16	67 432 716,70
Nombre de titres	22 722,751	67 049,043
Valeur liquidative unitaire	1 006,20	1 005,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,32	-4,00
Capitalisation unitaire sur résultat	1,73	4,02
<b>Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R en EUR</b>		
Actif net	29 325 357,50	28 208 214,63
Nombre de titres	291 523,932	280 660,072
Valeur liquidative unitaire	100,59	100,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,03	-0,40
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	0,36

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 0.0% 01-11-24	EUR	1 000 000	999 120,00	1,05
SCHAEFFLER AG 1.125% 26-03-22	EUR	2 000 000	2 022 026,85	2,11
VOLKSWAGEN LEASING 0.0000010% 12-07-23	EUR	2 000 000	2 003 380,00	2,09
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 024 526,85</b>	<b>5,25</b>
<b>DANEMARK</b>				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	1 200 000	1 208 416,68	1,27
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>1 208 416,68</b>	<b>1,27</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS CM E3R+0.45% 18-03-22	EUR	500 000	500 272,50	0,52
AMADEUS CM E3R+0.65% 09-02-23	EUR	3 000 000	3 001 182,33	3,14
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>3 501 454,83</b>	<b>3,66</b>
<b>FRANCE</b>				
ALD 0.0000010% 23-02-24 EMTN	EUR	700 000	700 091,00	0,73
ATOS SE 0.75% 07-05-22	EUR	900 000	906 707,34	0,95
CREDIT AGRICOLE SA 4.10% 04/24	EUR	1 000 000	1 102 946,63	1,15
FROMAGERIES BEL LA VACHE QUI RIT 1.5% 18-04-24	EUR	800 000	830 572,82	0,87
GECINA E3R+0.38% 30-06-22 EMTN	EUR	100 000	100 256,50	0,10
GROUPE AUCHAN 2.25% 04/23	EUR	200 000	209 221,75	0,22
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	3 000 000	3 004 302,53	3,14
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	1 000 000	1 022 265,34	1,08
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.43% 12-01-23	EUR	200 000	200 430,00	0,21
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.65% 15-02-23	EUR	700 000	702 254,58	0,73
WENDEL 2.75% 02-10-24	EUR	1 000 000	1 075 032,19	1,13
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>9 854 080,68</b>	<b>10,31</b>
<b>ITALIE</b>				
INTE E3R-4+1.56% 13-03-24	EUR	1 000 000	1 020 521,11	1,07
INTESA SANPAOLO E3R+0.6% 17-03-23	EUR	1 000 000	1 004 757,74	1,05
LEASYS ZCP 22-07-24	EUR	1 000 000	998 700,00	1,04
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>3 023 978,85</b>	<b>3,16</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE ZCP 01-04-24	EUR	1 000 000	997 925,00	1,04
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>997 925,00</b>	<b>1,04</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
NIBC BANK NV 1.5% 31-01-22	EUR	500 000	507 665,21	0,53
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV E3R+0.2% 18-11-23	EUR	1 100 000	1 108 206,00	1,16
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 615 871,21</b>	<b>1,69</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
DEUTSCHE BANK AG LONDON EUAR10+0.35% 05-09-22	EUR	2 000 000	2 008 768,44	2,10
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 008 768,44</b>	<b>2,10</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>27 235 022,54</b>	<b>28,48</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>27 235 022,54</b>	<b>28,48</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALTA E3R+0.65% 02-12-22	EUR	2 500 000	2 502 910,42	2,62
ALTEN SYSTEMES 280422 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 502 811,88	3,67
BELL E3R+0.9% 28-09-23	EUR	3 000 000	2 999 502,90	3,13
BOLLORE SA 120122 FIX 0.0	EUR	2 000 000	2 000 100,88	2,10
FAURECIA 240322 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 499 921,42	1,57
FINANCIERE MAR 170122 FIX 0.0	EUR	2 000 000	2 000 035,56	2,09
FINANCIERE MAR 280222 FIX 0.0	EUR	2 000 000	2 000 354,51	2,09
GROU E E3R +0,35% 17-02-23	EUR	1 500 000	1 500 150,00	1,57
GROUPE EIFFAGE 120224 FIX 0.0	EUR	4 000 000	4 000 400,00	4,18
ILIAD SA 180522 FIX 0.0	EUR	1 000 000	1 000 720,86	1,05
ITM ENTREPRISES ZCP 27-01-22	EUR	2 500 000	2 500 347,84	2,61
LNA SANTE SA 260122 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 000 010,42	3,13
NEXITY 080322 FIX 0.0	EUR	2 000 000	2 000 550,21	2,09
NEXITY 310122 FIX 0.0	EUR	1 400 000	1 400 122,53	1,46
NEXITY E3R+1.3% 06-09-23	EUR	2 600 000	2 600 080,17	2,72
ORPEA SA 150222 FIX 0.0	EUR	2 000 000	2 000 362,59	2,09
RENAULT SA 060422 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 001 491,34	3,14
SOFI E3R+0.68% 21-09-23	EUR	3 000 000	2 997 690,75	3,13
SOFIPROTEOL 160222 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 000 094,67	3,14
STEF 220322 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 500 183,36	1,56
STEF 260122 FIX 0.0	EUR	1 000 000	1 000 034,73	1,05
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>48 007 877,04</b>	<b>50,19</b>
<b>IRLANDE</b>				
FRESENIUS FINANCE IRELAND PLC 150222 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 000 938,10	3,14
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>3 000 938,10</b>	<b>3,14</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
LOCCITANE INTL ZCP 07-01-22	EUR	2 000 000	2 000 075,04	2,09
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>2 000 075,04</b>	<b>2,09</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>53 008 890,18</b>	<b>55,42</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>53 008 890,18</b>	<b>55,42</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
SEM OPTIMUM I	EUR	7 700	9 394 847,00	9,82
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>9 394 847,00</b>	<b>9,82</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>9 394 847,00</b>	<b>9,82</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>9 394 847,00</b>	<b>9,82</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BOBL 0322	EUR	-20	20 400,00	0,03
XEUR FGBS SCH 0322	EUR	-20	3 000,00	0,00
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>23 400,00</b>	<b>0,03</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>23 400,00</b>	<b>0,03</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>23 400,00</b>	<b>0,03</b>
<b>Appel de marge</b>				



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-23 400	-23 400,00	-0,03
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-23 400,00</b>	<b>-0,03</b>
Créances			28 697,90	0,03
Dettes			-21 841,31	-0,02
Comptes financiers			5 995 315,02	6,27
<b>Actif net</b>			<b>95 640 931,33</b>	<b>100,00</b>

Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	67 049,043	1 005,72
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	EUR	280 660,072	100,50